

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 28/2015**

Arcachon, le 12/08/2015

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que, lors du défilé nautique du samedi 15 août 2015 à Arcachon, il faut se conformer au sens de circulation et à l'ordre de passage prévu.

Il est demandé aux navigateurs de circuler prudemment à proximité, de respecter le balisage et le sens de circulation du défilé, et de se conformer, le cas échéant, aux instructions des unités de police en mer présentes sur le site.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon

